

# Le Petit Journal

Mars 2023 – n°273



[www.residencelechasseur.fr](http://www.residencelechasseur.fr)

## Mot du Directeur

Après quatre années de travaux de rénovation, les résidents et les familles vont enfin pouvoir profiter pleinement de notre résidence et de son extérieur.

Nous sommes dans l'attente de la visite réglementaire de la commission de sécurité qui devrait se dérouler courant de ce mois.

Le jardin de déambulation vient d'être terminé et offrira pour le printemps un espace accueillant pour les aînés.

Notre résidence devra prochainement procéder à une évaluation externe obligatoire avec pour objectif d'apprécier la qualité des activités et des prestations délivrées aux personnes accueillies.

Cette évaluation de la qualité n'est pas une mission d'inspection ou de contrôle de conformité aux normes. Ceci est du ressort de l'agence régionale de santé (ARS), qui assure conjointement avec le conseil départemental la cogestion des EHPAD et notamment les missions d'inspection-contrôle.

Cette inspection vise à veiller au bon fonctionnement en termes d'effectifs, de permanence médicale, de sécurité sanitaire ou encore de repérer et de prévenir les risques inhérents à l'activité d'accompagnement des personnes âgées.

Le gouvernement a annoncé une batterie de mesures destinées à améliorer les pratiques du secteur du grand âge. La première consiste en un vaste plan de contrôle des 7500 EHPAD de France.

La résidence fera l'objet à court terme d'une telle inspection.

Le décret 2022-688 du 25 avril 2022 portant modification du conseil à la vie sociale (CVS) et autres formes de participation modifie et élargit la composition de cette instance dans les établissements. Ce décret est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Ce renforcement du CVS s'inscrit pleinement dans la volonté d'accroître les contrôles dans les EHPAD. L'objectif recherché est la transparence des établissements envers les résidents et les familles conformément au plan annoncé en mars 2022 par Madame Bourguignon alors ministre déléguée chargée de l'autonomie.

Notre prochain Conseil à la Vie Sociale se déroulera le mercredi 8 mars à 16h30, si vous souhaitez y participer, merci de nous en informer.

Nous avons encore quelques cas sporadiques de COVID dans la résidence, merci de continuer à porter le masque et utiliser les gels hydroalcooliques mis à votre disposition.

Si vous souhaitez échanger avec la Direction, n'hésitez pas à prendre rendez-vous.

Le printemps arrive à grand pas, ce moment recèle pour toutes et tous un sentiment de renaissance et d'espérance. Il est également annonciateur de nouveaux projets et il nous permet de donner le meilleur de nous-mêmes.

Bien à vous

Michel BERNA

# CALENDRIER DES ANIMATIONS ET ATELIERS

## MARS 2023



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
-------	-------	----------	-------	----------

**À PARTIR DE 10H30**

**Lecture du journal & Ecoute musicale**  
Jeudi matin : atelier lecture avec Mr Duhamel





		1 <sup>er</sup> Mars	2 Mars	3 Mars				
		Carnaval avec les bénévoles 	Décorations du printemps 	Chorale avec les bénévoles 				
		6 Mars	7 Mars	8 Mars				
EN SALLE À MANGER À PARTIR DE 15H	Chansons avec Jean-Claude 	Karaoqué avec Michel 	Journée de la femme	10 Mars				
			Jeux avec les bénévoles		9 Mars			
			16h30 CVS			Temps de prière 	Chorale avec les bénévoles 	
		13 Mars	14 Mars	15 Mars				
EN SALLE À MANGER À PARTIR DE 15H	Gym douce avec Jade 	Karaoqué avec Michel 	Jeux avec les bénévoles 	17 Mars				
			20 Mars		21 Mars	22 Mars	23 Mars	24 Mars
		27 Mars	28 Mars	29 Mars				
EN SALLE À MANGER À PARTIR DE 15H	Quizz musical 	Karaoqué avec Michel 	Jeux avec les bénévoles 	31 Mars				
			30 Mars		Temps de prière 	Chorale avec les bénévoles		

**MUSICO THÉRAPIE**

**Jeudi 9 & 23 Mars** : Chansons avec Franck Tatier au Cantou à 14h30  
**Mardi 21 Mars** : Chansons avec Paul Nicoli à la Mapad et au Foyer à 14h30

Séances avec l'Association Siel Bleu les lundis : Mapad : 14h15 à 15h Cantou : 15h à 15h40